

LeasePlan Printemps - Eté 2010

Newsletter

Edito



Bienvenue dans cette nouvelle édition de notre Newsletter LeasePlan 2010! Petite nouveauté, une rubrique «Interview fleet» prend désormais place dans notre Newsletter: nous vous y présentons une personnalité fleet qui se distingue par sa politique de gestion de flotte ou par la mise en place de mesures innovantes.

Cette Newsletter aborde également l'importance d'une car policy bien structurée et clairement définie. En effet, une politique d'attribution des véhicules de société doit être suffisamment explicite pour éviter les ambiguïtés et prévenir les litiges. Découvrez nos conseils et n'hésitez pas à contacter votre correspondant commercial, il vous guidera afin de définir la politique la mieux adaptée à votre organisation.

Très bonne lecture et bonne route avec LeasePlan!
Bob Walté

A gagner: 3 entrées à Mondorf Le Club

Gagnez 3 entrées pour 2 personnes à **Mondorf Le Club** comprenant l'accès à la Piscine Thermale intérieure et extérieure à 36°C, aux installations de fitness et aux cours collectifs ainsi qu'à l'espace Saunas dont notamment le tout nouveau sauna Sointi.

Répondez aux questions suivantes:

- La prime CAR-e est doublée depuis le 1^{er} janvier 2010 pour les voitures les plus économes en carburant. Connaissez-vous la limite d'émission de CO² la plus basse et en-dessous de laquelle la prime perçue s'élève à 1500 €?
 100 g/km 110 g/km 120 g/km
- Combien de personnes participeront à ce concours?

Merci de nous envoyer vos réponses via le [formulaire en ligne](#) avant le 16 juillet prochain 17h.

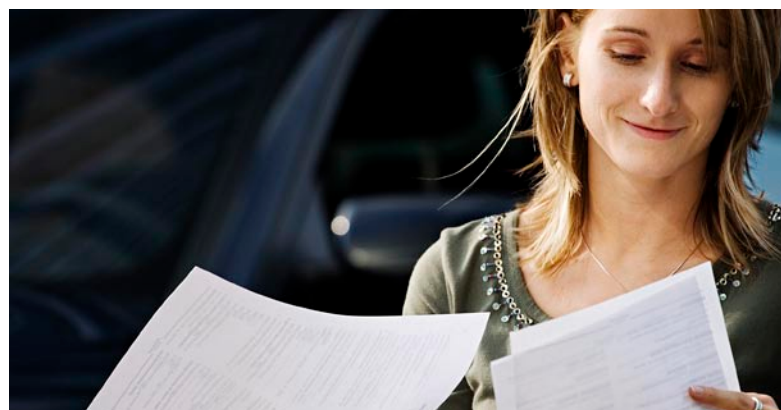
Good to know

Une «car policy» sans équivoque

Une «car policy», ou politique d'attribution de véhicules de société, n'est pas seulement une liste de véhicules qui sont autorisés ou non pour différentes catégories de personnel. Une «car policy» bien rédigée simplifie les rapports avec les conducteurs, car elle constitue une communication claire et transparente en ce qui concerne la politique d'attribution des voitures de société.

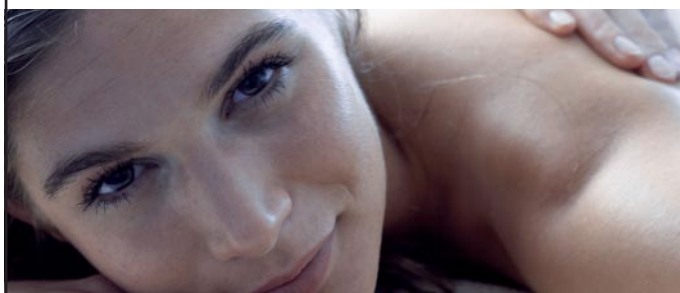
Une «car policy» digne de ce nom détermine les conditions particulières d'utilisation des véhicules de société qui ont force obligatoire tant pour l'employeur que pour le travailleur; elle précise et attire l'attention sur l'ensemble des points importants.

Comme il s'agit d'un document juridique, les parties doivent être clairement définies et toutes deux doivent la signer, ce qui s'applique également pour toute modification ultérieure de la charte. Pour le fleet manager, la «car policy» est un instrument de travail de plus en plus utilisé; c'est aussi le document auquel on se réfère au moindre problème.



Pensez à tous les détails

La «car policy» permet notamment de préciser la façon dont l'entreprise gère sa flotte: qui a droit à une voiture de société? Quelles sont les catégories de véhicules avec lesquelles la société travaille? Tout en optant pour des véhicules respectant la stratégie et la philosophie de l'entreprise, considérez la motivation des usagers comme fil conducteur. N'oubliez cependant pas de tenir compte de la consommation et du taux d'émission de CO², ces éléments ayant des conséquences financières. Les frais d'entretiens, entre autres, ont également leur importance: les économies d'échelle sont souvent intéressantes et il peut a posteriori s'avérer judicieux d'opter pour un fournisseur privilégié.



La «car policy» détermine également les recommandations d'usage pour l'utilisation du véhicule, c'est-à-dire la façon dont le véhicule peut et doit être utilisé: le partenaire du travailleur peut-il prendre le volant? Quid de l'utilisation à des fins privées? Que faire en cas de congé parental ou de maladie?

De même, tous les éléments ayant trait à l'assurance doivent obligatoirement être mentionnés: Qu'est-ce qui est couvert par l'assurance? Quels sont les coûts directement facturés au travailleur? La franchise constitue un point sensible d'autant que cette clause peut varier considérablement d'une entreprise à l'autre et donne souvent lieu à contestation. Avez-vous également pensé à réglementer ce qui a trait aux amendes, au carburant, aux pneus, au kilométrage... ?

Anticipez

Enfin, il est essentiel d'anticiper les changements d'ordre fiscal et juridique relatifs au secteur fleet (l'avantage en nature, la taxe CO², etc.) car celui-ci est en constante évolution. Prévoir une évolution de la «car policy» en ce sens permettra au gestionnaire de flotte de mieux appréhender les risques.

Les réponses que vous donnerez à toutes ces questions vous permettront de construire une «car policy» claire et structurée. Bref, penser à tous les détails et les mentionner dans la «car policy» peut vous éviter bien des tracas.

Campagne contre le stationnement sauvage

Le respect est le maître-mot de la campagne lancée par la Ville de Luxembourg et la police. Elle cible le stationnement sur trois zones en particulier qui ne sont pas prévues à cet effet. Après une phase de sensibilisation suivra une phase de répression.

Du 1er au 23 juin 2010, la Ville de Luxembourg, en collaboration avec la Police Grand-Ducale, lançait une [campagne de sensibilisation](#) conjointe rappelant aux automobilistes les obligations légales en matière de **stationnement sur les voies cyclables, les voies de circulation ainsi que dans les zones piétonnes.**

Comme nous vous l'informions l'an dernier, nous procédons depuis le 1er juillet 2009 au recensement des rappels d'avertissements taxés traités par client et à une refacturation. Si certains de vos conducteurs n'avaient pas encore payé leurs procès-verbaux, nous vous invitons à les sensibiliser à la problématique afin qu'ils les paient au plus vite, et vous évitent ainsi les rappels et les frais supplémentaires qui en découleraient.

Notez qu'au Luxembourg, un seul rappel est envoyé au contrevenant. En cas de non règlement de ce «1^{er} et dernier rappel» dans les délais impartis, un procès-verbal sera automatiquement dressé, donnant lieu à des poursuites judiciaires.



Brèves

Découverte vinicole

Le 25 mars dernier, une dizaine de clients LeasePlan ont eu la chance de participer à une soirée de dégustation Vins et Mets organisée sur le thème: «Languedoc Roussillon issu de l'agriculture biologique». Ils ont ainsi pu découvrir quelques crus issus du domaine de Boucabeille (près de Perpignan), soigneusement sélectionnés par notre Sommelier Conseil Bernard Dupont. La Carte des Vins accompagnait la talentueuse cuisine du chef Laurent Dewever du Restaurant l'Arpège, rue Sainte Zithe à Luxembourg.

Des véhicules LeasePlan aux couleurs de la Quinzaine du Don

Du 9 au 29 avril dernier, le Grand-Duché s'est mobilisé en faveur de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Pour la 3^{ème} année consécutive, LeasePlan a renouvelé son soutien à la Croix-Rouge dans ses efforts de sensibilisation et de collecte de don: grâce aux autocollants «[Quinzaine du don](#)» disposés à l'arrière des véhicules de nos collaborateurs ainsi que sur une partie de notre parc de véhicules court terme, LeasePlan a pu offrir, cette année encore, une grande visibilité à la campagne. En outre, LeasePlan a également signifié son soutien aux activités de la Croix-Rouge par un don.

Enquête conducteurs

Pour aider LeasePlan à faire évoluer la qualité de ses services, une grande enquête de satisfaction a été lancée durant les mois de mars et avril auprès de vos conducteurs choisis au hasard parmi les quelques 7000 utilisateurs de véhicules LeasePlan ! Nous les remercions encore pour leur précieuse collaboration. Pour la seconde année consécutive, le bureau d'étude TNS, référence mondiale, a été choisi pour cette mission.

Extincteurs d'incendie obligatoires pour les camionnettes

Depuis le 15 juin 2008, pour toute nouvelle immatriculation, les camionnettes, camions, tracteurs de remorque et de semi-remorque et les véhicules spéciaux dépassant 3.500 kg (véhicules des catégories N1, N2, N3) sont obligés d'être munis d'un extincteur d'incendie portatif d'une capacité minimale totale de 2 kg de poudre. Ces mêmes véhicules, dont la masse maximale autorisée dépasse 12.000 kg, doivent être munis d'un deuxième extincteur d'incendie portatif d'une capacité minimale de 6 kg.

L'extincteur doit être pourvu d'un plombage, qui permet de vérifier qu'il n'a pas été utilisé, et il doit également porter une marque de conformité en cours de validité.

Depuis le 15 juin 2010, ces dispositions s'appliquent maintenant aussi **aux véhicules ayant été immatriculés avant le 15 juin 2008.**

› Vous trouverez tous les détails de cette législation sur le site de la [SNCT](#).



Actu fleet

Nouvelle DS3: sportive et exclusive

La DS3, qui n'a rien de commun avec la mythique berline des années 60 à part le nom, se présente comme «la citadine branchée et coup de cœur» du constructeur automobile français Citroën. Avec cette nouvelle gamme DS, qui signifie «Distinctive Series», Citroën veut se démarquer en cherchant à atteindre l'exclusivité. Il s'agit du premier modèle de luxe de la nouvelle gamme DS.

Avec le lancement de sa nouvelle DS, Citroën relance la mode de la petite voiture «fashion customisable» à souhait. Aussi bien le toit, la carrosserie (36 combinaisons de couleurs), la coque des rétroviseurs, les roues, le tableau de bord que le pommeau de vitesse peuvent être personnalisés. Elle s'inspire de la sorte de la recette de la Mini pour donner un caractère exclusif à chaque modèle.

Dans la même gamme que les Peugeot 207, Fiat 500, Mini Cooper et autre Alfa Romeo Mito, la berline premium de Citroën adopte à la fois l'allure d'un break et d'un coupé. Avec des dimensions proches d'une C3, la DS3, véritable cinq places compacte longue de 3,95 m, offre une certaine habitabilité.

Sous le capot aussi, le choix se fera parmi deux diesel, HDi FAP de 90 et 110 ch, et trois essence de 95, 120 et 150 ch. Le plus «écologique» ne rejette que 99 g de CO₂/km. La DS3 vient par ailleurs d'obtenir 5 étoiles au nouveau protocole de notation Euro NCAP, la promesse d'une conduite en toute sécurité.

Une anti-rétro BCBG

Cette version luxueuse de la C3, dotée d'un caractère affirmé et d'un éventail de possibilités de configuration, s'adresse aux non-conformistes, aux adultes sûrs d'eux, âgés de 25 à 55 ans, attachant beaucoup d'importance à l'aspect unique et recherchant l'exclusivité. Elle plaira sans aucun doute aux entreprises qui souhaitent mettre en exergue leur image d'avant-garde.

BMW Série 5, sixième génération

La sixième génération de BMW Série 5 progresse sur la plupart des terrains et profite des techniques de la Série 7. Prise de contact avec la plus innovante des routières.

Avec la nouvelle BMW Série 5, les amateurs de technologie vont être servis. Comme sa grande sœur Série 7, elle peut désormais surveiller l'angle mort, signaler un franchissement involontaire de ligne, permettre d'accéder à Internet ou adopter une boîte de vitesses automatique à huit rapports, cette dernière étant disponible en option sur toutes les motorisations et fournie de série sur la 550i.

En supplément, cette berline est également capable de braquer des quatre roues, histoire de favoriser agilité et tenue de route.

Changer sans trahir sa tradition

La nouvelle BMW Série 5 progresse en efficacité dynamique et s'inscrit toujours comme l'une des berlines les plus agréables à conduire de sa catégorie. Plus longue de 6 cm et plus basse d'1 cm, elle reste fidèle aux valeurs de la marque, avec son architecture de propulsion et ses moteurs en ligne placés sous un long capot plat. Mais derrière cet apparent classicisme, la modernité est bien de mise, à grand renfort de haute technologie.

Sous le capot

Avec cette BMW Série 5, c'est l'annonce d'une gamme complète de moteurs diesel. L'offre est composée essentiellement de 6-cylindres, développant entre 204 ch (523i et 525d) et 306 ch (535i).

A partir du troisième trimestre, une variante 520d, plus modeste (184ch), sera la seule à disposer d'un «stop & start». Et dans moins d'un an, la bavaroise se déclinera en break, sans oublier la version hybride baptisée "ActiveHybrid 5", ni la sempiternelle variante M dopé par deux turbos et qui dépassera les 550 ch.

Green

Salon de Genève 2010: cap sur l'hybride et l'électrique

Particulièrement riche en nouveautés, cette 80^{ème} édition était fortement marquée par la technologie hybride et la percée de l'électricité.

Plus de 692.000 visiteurs ont déambulé dans les 7 halles durant les 11 jours ouverts au public, soit une augmentation de 7% par rapport à 2009. Avec plus d'une centaine de premières mondiales et 75 conférences de presse, les médias ont eu fort à faire pour couvrir l'événement.

Des technologies vedettes ont été le centre de toutes les attentions à Genève, comme l'Hydrogen4, système de pile à combustible alimentée par hydrogène chez Opel, les moteurs 100% électriques chez Mitsubishi, Chevrolet, Cooper ou Renault. Les solutions hybrides électricité-diesel chez Peugeot, Citroën ou Audi ont été aussi très appréciées par les gestionnaires de parc automobile. Quasiment tous les constructeurs ont ainsi présenté une étude ou un modèle de série ayant recours à cette dernière technologie.



Autre fait marquant, le stand de Fiat s'est particulièrement distingué avec son ambiance ludique et enfantine. Une mise en scène qui a séduit le jury de la 7^{ème} édition du «Creativity Award». C'est en effet à Marco Paroni, directeur des ventes de Fiat Group Suisse, qu'a été remis le «Creativity Award 2010». Fiat jouait l'écologie et la bonne humeur autour de sa Fiat 500 et du nouveau petit moteur bicylindre Twin Air. Aux côtés de Fiat sur le podium: Audi et son stand design, chic et lumineux, et Peugeot et son ambiance blanc glacé, voir polaire.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, du 3 au 13 mars 2011!

La Mini E affronte le Nürburgring

La mythique Nordschleife reste une épreuve pour toutes les voitures digne de ce nom. Sans vouloir remettre en cause la suprématie de la Nissan GT-R dans la catégorie des voitures de série, la Mini E se prête à la performance.

09:51.45, c'est le temps réalisé par la Mini électrique pour parcourir les 20,8 km de boucle nord du Nürburgring. La citadine électrique s'est bien défendue avec une vitesse de pointe à 187 km/h, pas mal pour une pile sur pattes.

Pour ce faire, la Mini a quand même subi quelques modifications comme la mise en place d'un châssis allégé, de suspensions, pneus et freins de compétition, ainsi qu'un renforcement du cockpit pour plus de sécurité. Même si sa cartographie a été modifiée, c'est le moteur électrique d'origine de 150 kW (204 ch) accompagné de 5 cellules Lithium-ion qui officie.

Thomas Jäger, pilote de DTM qui a pu conduire le «bolide», nous livre ses impressions: *"J'ai piloté sur ce circuit de nombreuses fois mais jamais dans une voiture aussi extraordinaire. (...) C'est sûrement le tour de circuit le moins polluant et le plus discret de ma carrière!"*

› Plus d'informations sur cette course dans la rubrique «Actu GreenPlan» de notre site web.

Primes CAR-e et CAR-e plus: changement au 1er août!

En novembre dernier, le Conseil de gouvernement avait décidé de prolonger les primes étatiques relatives à l'achat d'une voiture peu polluante (Primes Car-e et Car-e plus) jusqu'au 31 juillet 2010. Outre ces prolongations, dès le 1^{er} août 2010, le seuil des émissions de CO² sera abaissé davantage.



Les modalités d'application sont les suivantes, la date de 1^{ère} mise en circulation étant déterminante:

Du 1^{er} août au 31 décembre 2010:

- le seuil des émissions de CO² de la prime CAR-e sera abaissé de 120 g/km à **110 g/km** à partir du 1^{er} août 2010. Le montant de 750 € restera d'application, tout comme le seuil de 160 g/km pour les familles nombreuses, les personnes invalides et les voitures électriques, hybrides ou fonctionnant au gaz.
- la prime à la casse (CAR-e plus) ne sera pas reconduite au-delà du 31 juillet 2010.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2010 (jusqu'au 31 décembre 2010), le montant de la prime CAR-e est doublé à 1 500 € pour les voitures très économes en carburant dont les émissions de CO² ne dépassent pas **100 g/km**.

› Plus d'informations concernant les modalités de ces primes sur notre site web www.leaseplan.lu.

Interview fleet

Lombard International Assurance S.A., premier client à expérimenter notre outil «Cost Savings Accelerator»

Client LeasePlan depuis plus de 18 ans, Lombard International Assurance S.A. a décidé il y a quelques mois de revoir sa «car policy» et de tirer parti, par la même occasion, du nouvel outil LeasePlan: le «Cost Savings Accelerator». Rencontre avec Michel Nahon, Compensation & Benefits Manager.

Lors du lancement du «Cost Savings Accelerator», outil de maîtrise des coûts d'une flotte automobile, la société Lombard International Assurances fut l'un des premiers clients à s'intéresser à ce nouveau programme. *«Nous avons souhaité réaliser cette étude car nous étions dans une phase de révision de notre «car policy». En outre, c'était un bon moyen d'identifier des sources d'économies - des économies qui, nous le verrons plus tard, profiteront surtout aux conducteurs»,* explique Michel Nahon. *«En outre, l'outil nous a permis d'identifier les variables d'actions sur lesquelles nous pouvions agir».*

Un libre choix laissé aux employés

Concentré exclusivement sur le marché des investisseurs fortunés, Lombard est le pionnier de la «Privatbancassurance» - l'utilisation sophistiquée de l'assurance-vie comme outil de planification patrimoniale. Avec une flotte de plus de 100 véhicules, dont la moitié est confiée à LeasePlan, Lombard laisse un choix totalement libre aux conducteurs: *«Nous travaillons sur le modèle «user-chooser».*



Michel Nahon, Lombard International Assurance S.A.

En fonction de son budget, chaque individu a donc le choix entre deux loueurs, sans aucune contrainte dans la sélection des modèles, que ce soit au niveau des marques, des émissions de CO², etc.»

Composée majoritairement de modèles haut de gamme tels que BMW, Audi, VW et Mercedes, la flotte de Lombard se caractérise actuellement par le label énergie E de l'Union Européenne du fait que les véhicules sont utilisés à des fins commerciales auprès d'investisseurs fortunés. *«L'idée était également de mettre de l'ordre dans notre «car policy» afin d'éviter les abus et d'anticiper les risques, notamment fiscaux, tout en suivant les tendances du marché. Mais le plus important pour nous reste la satisfaction des employés. Il s'agit donc d'évoluer en douceur».*

Les recommandations de LeasePlan en terme d'aménagement de la «car policy», ont porté sur toutes les variables d'actions possibles, dont notamment l'optimisation des durées de leasing, des choix des modèles, du carburant, la fiscalité, etc. Les opportunités d'optimisation ainsi identifiées permettront à Lombard de dégager plusieurs dizaines de milliers d'euros d'économies sur les 5 prochaines années. Cette nouvelle «car policy» représente malgré tout un changement important chez Lombard, et nécessitera un peu de temps pour la mise en place.

Our People

Portrait de notre équipe court-terme

Dans le monde des affaires, la flexibilité et la mobilité sont des besoins essentiels. Vous le réalisez d'autant plus lorsque vous vous retrouvez sans véhicule de manière imprévue. C'est pourquoi la location à courte durée occupe une place importante dans notre offre de services.

Le département court-terme propose trois types de véhicules: le véhicule de remplacement, lorsque la voiture de leasing est en réparation, le véhicule d'attente, en attendant la livraison de la nouvelle voiture de leasing, et enfin le véhicule «extra», pour les besoins spécifiques (accueil d'un collaborateur étranger, contrat

de travail à durée déterminée, déplacement pour une journée de formation, etc.).

«Nous établissons des partenariats solides avec les principaux constructeurs afin d'assurer à notre clientèle une grande variété de voitures, de la petite citadine à la grande routière, en passant par les utilitaires et les monospaces. Nous sommes d'ailleurs presque les seuls à faire profiter nos clients de marques premium, telles que BMW et Mercedes», explique Régis Knob, Operations Manager. *«En outre, nous veillons toujours à proposer de nouveaux modèles, tout en insistant sur l'aspect «green» des véhicules».*

Flexibilité et mobilité

Sandrine Lubrina, Rental Supervisor, organise la mise sur route et la revente des véhicules court-terme. Ensuite, en collaboration avec Igor Zirovnik, Rental Coordinator, ils gèrent tous deux les réservations (commandes, plannings des livraisons, suivi des véhicules, etc.) selon les besoins du client pour passer ensuite le relais aux car-jockeys. Ces derniers, au nombre de 3, préparent l'ensemble des véhicules et organisent les livraisons. *«Notre souci principal est de garantir flexibilité et mobilité les plus larges et les plus efficaces à nos clients»* déclare Régis Knob.



L'équipe court-terme LeasePlan

› Plus d'informations sur nos services de location court-terme dans la rubrique "Produits et Services" de notre site web www.leaseplan.lu.